

La MJC de Savigny-sur-Orge « crèvera ? Crèvera pas ? »

Au cours de la précédente chronique de PEE sur la Maison des jeunes et de la culture savinienne, il a été fait mention du soutien continu « alternatif » de la municipalité à la MJC. (1) Pour illustrer cette terminologie, un étrange article a été retrouvé dans les colonnes du 50e numéro du bulletin paroissial *Grain d'Orge* de 1975 ! Intitulé « Crèvera ? Crèvera pas ? », son auteur A.O. PLAZER décrit les dialogues de sourds entre la MJC et la municipalité dirigée par Raymond BROSSEAU (PCF), maire, conseiller général, et ancien vice-président de la MJC ! (2)

- Quelques phrases clés de février 1975 :
 - « *Je trouve regrettable qu'on en soit encore à se poser des questions sur la nécessité d'une MJC (...)* » (Raymond BROSSEAU, futur candidat aux municipales de 1971)
 - Raisons qui font que la MJC n'obtienne pas tous les moyens nécessaires à remplir sa vocation : « *On allègue le bas étiage des finances, le poids des charges, la mauvaise volonté de l'Administration...* » (A.O. PLAZER, auteur de l'article)
 - « *Savigny somnolente, Savigny ville endormie (...)* ses habitants-marmottes (...) » (A.O. PLAZER)
 - « *On veut la mort du petit cheval* » (A.O. PLAZER)

CREVERA ? CREVERA PAS ?

En 1970, dans une interview accordée à notre journal, M. Brosseau, alors Conseiller Général de l'Essonne, déclarait : « Je trouve regrettable qu'on en soit encore à se poser des questions sur la nécessité d'une M.J.C., que le lieu d'implantation soit encore à chercher et plutôt que d'attendre des crédits hypothétiques, il me paraît plus expédient d'assurer le financement de cette M.J.C. en lançant un emprunt public... Depuis cette date, l'Union de la Gauche a pris la direction des affaires de la Commune. Elle avait beaucoup à faire sans aucun doute ; elle a fait beaucoup pour les sportifs ; elle hésite maintenant entre une piscine et une bibliothèque ; mais lorsque la M.J.C. qui fête son 10^e anniversaire, demande qu'on lui accorde les moyens de répondre à sa vocation, comme les réponses se font évasives. Dix ans, c'est pourtant la preuve qu'elle est coriace, la M.J.C. de Savigny... Les réponses se font très évasives. Ou bien on recourt à d'autres stratagèmes : des lettres « s'égarent », « restent » sans réponse ; on se renvoie les quémantiers, ou au contraire, on se plaint de ne jamais recevoir leur visite. Telle personnalité fort connue promet un local, au cours d'une réunion publique. Applaudissements. Peu après, on apprend que la dite personnalité n'était pas mandatée pour faire de telles promesses ! On allègue le bas étiage des finances, le poids des charges, la mauvaise volonté de l'Administration...

Bref, en ce mois de février de l'an grâce 1975, cinq ans après que M. le Conseiller Général ait déclaré à G. O. : « Les adultes doivent aller jusqu'au bout de leurs responsabilités » les Délégués des Fédérations Régionale et Départementale des M.J.C. de la Région Parisienne attestaient eux-mêmes que les locaux de la rue des Genêts étaient les plus lamentables de toute la région. Ils ajoutaient qu'il était inadmissible qu'une Commune de 37.000 hab., dont 55 % a moins de 35 ans, n'ait prévu qu'un budget culturel de misère pour le dernier exercice. Savigny, ville somnolante, ville endormie... à tel point que ses habitants-marmottes malgré certains spectacles de valeur continuent à se répéter « qu'il n'y a jamais rien de bien à Savigny » !

Or, il existe, 13 rue des Genêts, une poignée de gens déterminés, qui refusent de se laisser décourager : pourquoi ne pas les aider davantage ? Ils se sont vu refuser un local neuf ; ils se sont vu refuser une insonorisation qui les mettrait à l'abri des fulminations et des menaces des voisins ; ils se sont vu refuser certains travaux d'aménagement. Pourquoi leur refuse-t-on aussi, depuis des années, un « permanent » qui saurait donner une impulsion nouvelle et organiser des activités susceptibles de plaire davantage à l'ensemble de la population ? Parce qu'on veut « la mort du petit cheval » ?

O. A. Plazer

Article « Crèvera ? Crèvera pas ? » au sujet de la MJC de Savigny-sur-Orge, publié dans Grain d'Orge, Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 50, février 1975, p. 7. Fonds privé AM.

Le lecteur jugera des similitudes avec la situation d'avril 2015 lorsque le maire Éric MEHLHORN décide de passer la subvention de 189 050 € (budget primitif 2014) à 0 € (budget primitif 2015) et de réintégrer en mairie le personnel communal mis à disposition sans aucune concertation et sans aucun dialogue avec le conseil d'administration et le directeur de la MJC.

Sources

1. Article « La MJC de Savigny-sur-Orge est-elle un équipement de luxe ? », publié le 25 avril 2015 : <http://portes-essonne-environnement.fr/la-mjc-de-savigny-sur-orge-est-elle-un-equipement-de-luxe/>.
2. Grain d'Orge, Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 50, février 1975, 8 p. Archives privées AM. (pdf : [MJC GO FEVRIER 1975](#)).

<http://portes-essonne-environnement.fr/la-mjc-de-savigny-sur-orge-est-elle-un-equipement-de-luxe/>

La MJC de Savigny-sur-Orge est-elle un équipement de luxe ?

Cette question est d'actualité en ce mois d'avril 2015 où la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Savigny-sur-Orge vit des jours difficiles suite à la décision d'Éric MEHLHORN (UMP), maire, et de sa majorité de supprimer sans préavis sa subvention 2015, la condamnant purement et simplement à disparaître d'une façon immédiate.

1. Un soutien constant de la municipalité à la MJC, même s'il fut parfois « alternatif »

Dans les années 1971-1980, la MJC a déjà vécu des heures sombres. On observera toutefois que la municipalité lui a accordé annuellement une subvention de façon continue jusqu'à ce printemps 2015, un soutien parfois ponctué de remises en cause passagères mais réversibles.



Annonce de la fermeture de la MJC de Savigny-sur-Orge, pour raison de sécurité, dans Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 36, novembre 1972, p. 9. Fonds privé AM. (1)

PLUS DE 150 PERSONNES À LA M.J.C. POUR SA RÉOUVERTURE

Après 15 mois de fermeture pour raisons de sécurité, la Maison des Jeunes et de la Culture du 13, rue des Genêts a rouvert ses portes.

La Municipalité l'a dotée d'un chauffage central efficace, d'une issue de secours et d'une installation électrique conforme aux normes exigées.

La soirée de réouverture du 19 janvier fut un succès. Les spectateurs étaient si nombreux qu'il eut été difficile d'en accueillir davantage. L'ambiance était chaude, sympathique et empreinte de simplicité. Le spectacle fut d'une excellente qualité et si les Troubadours dont la renommée n'est plus à faire furent applaudis, les amateurs qui les précédèrent furent également excellents.



Cette réussite constitue un encouragement pour l'équipe dirigeante de la M.J.C. dont l'objectif est maintenant de faire redémarrer les activités et d'en susciter de nouvelles.

Qu'offre la M.J.C. ?

1°) D'abord un foyer, c'est-à-dire une structure d'accueil pour les jeunes qui ne savent pas très bien comment meubler leur temps libre et qui dans le local de la rue des Genêts pourront se retrouver entre copains pour bavarder, écouter des disques, jouer au ping-pong, au baby-foot, etc.

2°) des spectacles : théâtre, soirées-cabaret, projection de films et de montages photographiques etc. permettant à des amateurs de faire connaître leurs réalisations ou de manifester leurs talents.

3°) des discussions et des réflexions autour d'un sujet, soit en ciné-club, soit au cours de soirées-débats, soit encore dans un club de lecture.

4°) enfin des activités que les jeunes organisent eux-mêmes, telles que sérigraphie, cinéma amateur, photographie, varappe (alpinisme)...

A ces activités il peut s'en ajouter d'autres à condition que les jeunes le veuillent et se groupent à quelques-uns pour les mettre en route et les faire tourner. En effet la M.J.C. n'est pas un patronage qui organise des loisirs mais une association dirigée par des amateurs bénévoles qui, en dehors de leurs activités professionnelles, aident les jeunes qui veulent faire quelque chose.

Ceci amène à rappeler que la M.J.C. souhaite pouvoir s'installer un jour dans un local mieux adapté et mieux situé, permettant aux jeunes de se retrouver, même pour faire du bruit, sans déranger qui que ce soit. Ceci suppose des crédits qui pour l'instant font défaut mais il n'est pas défendu d'espérer que dans quelques années les finances locales pourront supporter cette charge.

Pour terminer, est-il nécessaire de préciser que la M.J.C. est ouverte à tous les jeunes sans aucune distinction, que ce n'est pas un club hermétiquement fermé sur lui-même mais qu'au contraire, elle souhaite participer activement avec tous les autres groupements de Savigny, qu'ils soient privés ou publics, à l'animation de notre ville afin d'en faire une cité vivante, où les jeunes comme les moins jeunes se sentiront heureux.

Réouverture de la MJC de Savigny-sur-Orge après 15 mois de travaux de remise aux normes faisant l'objet d'un reportage dans Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 44, février 1974, p. 3. Fonds privé AM. (2)



Pour aider la MJC de Savigny-sur-Orge, le conseil municipal a sollicité l'aide de l'État et notamment l'inscription de l'équipement au VIIe Plan (1976-1980). Sans succès. Savigny, Bulletin municipal officiel, n° 14, novembre 1975, p. 2. Fonds privé AM. (3)

La M. J. C.

DU NOUVEAU A LA M.J.C. : LA CAGOUILLE

Depuis quelque temps s'est ouvert à la M.J.C. un Club folk : la CAGOUILLE. (mot charentais désignant l'exercice) : Déjà plusieurs soirées ont été données, chacune se finissant par un bal folk, permettant aux gens de guincher, (il y avait longtemps que ce n'était pas arrivé à Savigny) ; et réunissant à chaque fois environ deux cents personnes, des jeunes pour la plupart.

Nous invitons ceux qui ignorent ce que recouvre le phénomène folk, à un bal folk, identique à celui de la fête à Grand-Vaux, sur le pré des Houches.

Mis à part, le côté publicitaire de la chose, c'est aussi une certaine cause que l'on défend, celle d'une culture que l'on avait oubliée et écrasée, parce qu'elle ne répondait pas à des critères économiques et commerciaux. Comme disait Gérard Dôle : « Peut-être vivons-nous actuellement sans trop nous en rendre compte l'âge d'or du folk, période charnière où notre musique est définitivement sortie de l'ombre et n'est pas encore (trop) récupérée par les marchands de soupe à musique ».

Sortir de l'ombre, voilà ce qui importe et c'est pour cela que nous proposons un bal folk à la population de Savigny et de ses alentours. Ce sera déjà un résultat de décentralisation, amener une vie à la banlieue, pour qu'elle gagne un caractère propre. Essayons d'adapter notre type d'habitat à notre mode de vie et fuyons l'ennui et la routine.

« Le folk est comme l'hydre de la légende, coupez-lui la tête, elle repousse sur l'instant » C'est pourquoi la CAGOUILLE s'est formée, et essaie modestement de trouver son expression par l'intermédiaire de la musique.

Nos objectifs sont :

- coordination et mise en commun des différentes connaissances
- regroupement de toutes personnes intéressées par le courant folk et redécouverte des différentes cultures régionales
- élaboration d'un répertoire et recherche sur la musique des civilisations passées et présentes
- initiation aux techniques instrumentales et vocales
- remise en valeur de l'expression musicale populaire.

Nous tenons une permanence A LA M.J.C. DE SAVIGNY, 13, RUE DES GENETS, tous les vendredis à partir de 20 h. 30. Un atelier de danse folklorique fonctionne de 20 h. 30 à 23 h. 30 le vendredi.

Deux ateliers flûtes irlandaises et flûtes d'Amérique latine sont en route, et l'on peut également apprendre l'accordéon diatonique. Si certains d'entre vous veulent assurer un atelier, ils seront les bienvenus.

En attendant, nous espérons vous retrouver à notre prochain bal folk pour danser bourrée, polka, mazurka, scottish, gigue etc...

Pierre, pour la CAGOUILLE

A. CHERON
13, rue des Genêts à Savigny.

Articles sur les activités de la MJC de Savigny-sur-Orge et les difficultés qu'elle rencontre depuis une décennie, publiés en mai 1977 dans Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 63, p. 12 (fonds privé AM). En juin 1980, le conseil municipal décidera de prendre en charge une animatrice de la MJC. Par ailleurs, la construction d'un pôle culturel municipal dans la Grande-Rue permettra son implantation dans de nouveaux locaux en novembre 1982. (4)

2. La MJC, un équipement de luxe ?

Portes de l'Essonne Environnement (PEE), qui a pour objet de défendre le patrimoine matériel et immatériel, a retrouvé un entretien entre deux membres de la commission municipale d'information de 1977 (MM. MARTIN et PONSERRE, élus sous la mandature de Raymond BROSSEAU, sénateur-maire et conseiller général), le responsable du service municipal d'information (M. PEREZ) et trois membres de la MJC (MM. CADRECHA, vice-président, MORIGNY et PLATZER). Il a été publié dans *Savigny. Bulletin municipal officiel, informations locales*. (5) Cette question cruciale était déjà posée : la MJC de Savigny-sur-Orge « *serait-elle un équipement de luxe ?* »

PEE propose de relire l'article complet, riche d'enseignement sur ce que représente une MJC et sur les débats qu'elle suscite. On connaît son point faible : son financement dépend en quasi totalité d'une subvention municipale. Déjà en 1977, cette situation était regrettée par le vice-président de la MJC de l'époque. Doit-on pour autant condamner ce lieu de culture ? Nos anciens élus ont répondu par la négative puisque, 38 ans après la publication de cet article, la MJC François Rabelais incarne toujours un formidable « *lieu de rencontre et d'échange* ».

Quelques phrases fortes extraites :

- L' « *apologie des restrictions et du rationnement conduit à rejeter tout équipement (...)* » (Marc MARTIN, élu)
- « *Si le bénévolat est indispensable comme école de formation à la responsabilité, il est absolument insuffisant pour assurer l'activité d'une importante association comme la MJC.* » (Jean-Pierre MORIGNY, administrateur de la MJC)
- « *Par essence, une MJC ne peut être un équipement de luxe : la culture ne peut être considérée comme un superflu, un luxe réservé à une élite. C'est au contraire un équipement d'une réelle utilité fonctionnant sans but lucratif.* » (Jean-Pierre MORIGNY)
- Une MJC est « *un lieu de rencontre et d'échange. Elle contribue également au développement de la vie associative dans un cadre démocratique, en initiant ses adhérents à la pratique des responsabilités, en leur donnant la possibilité de gérer leur équipement et leur animation.* » (Jean-Pierre MORIGNY)
- « *(...) le mode même de fonctionnement des MJC (...) amène les usagers à être non plus des consommateurs passifs de culture, mais les utilisateurs actifs de divers moyens d'expression.* » (Michel PONSERRE, élu)
- « *La fonction socio-culturelle des MJC est émancipatrice. Elle permet à tous d'exercer des responsabilités de développer sa personnalité. Lieu de débats d'idées où le critère de rentabilité directe ne vient pas de premier chef, la MJC dérange comme toute association qui élargit le champ des connaissances et celui d'intervention des citoyens, par delà les diversités d'idées.* » (P. PEREZ, responsable du service municipal d'information – SMI)
- « *Les MJC auraient un rôle de choix dans une France où la culture et la démocratie progresseraient de pair...* » (Marc MARTIN) (6)

Une table ronde a réuni, au siège de la M.J.C. au 13, de la rue des Genêts, trois responsables de la Maison des Jeunes et de la Culture, M. CADRECHA (vice-président), M. Jean-Pierre MORIGNY et M. Jean-Marie PLATZER, deux élus municipaux M. PONSERRE et M. MARTIN en présence de M. PEREZ, responsable du S.M.I.

C'est de cet entretien que nous rendons compte :

M. Marc MARTIN :

Que se situe d'abord le cadre de cet entretien. La Commission Municipale d'Information a chargé deux de ses membres, M. PONSERRE et moi-même de susciter cette table ronde afin de permettre aux responsables de la M.J.C. d'exposer leurs problèmes et les raisons qui rendent la réalisation d'un équipement M.J.C. indispensable à Savigny.

Pour votre part, vous connaissez bien le caractère prioritaire. Mais nous souhaitons que vous puissiez faire connaître à la population les raisons qui rendent cet équipement urgent. C'est en effet un équipement important que la ville ne peut réaliser, et faire fonctionner sans aides et subventions de l'Etat. Et pour les obtenir aujourd'hui — quand on n'est pas patron de la sidérurgie — il faut une forte pression sur les pouvoirs publics et l'exa à bon droit de l'époque de la population.

En outre, l'un des ressorts de la politique du gouvernement actuel de M. BARRE, c'est de tenter de pérorer les Français et même aux Bastilles, qu'il devient vivre mal, se servir la science, se priver. Cette apologie des revirements et du rationnement conduit à réajuster tout équipement nouveau, tel qu'particulièrement nécessaire, comme le bibliothèque André MALRAUX.

Il est donc d'autant plus indispensable d'expliquer le besoin d'une M.J.C. à Savigny et comment vous le ressentiez.

Question de MM. MARTIN et PONSERRE

Et d'abord, pourquoi vos locaux actuels sont-ils inadéquats, et un nouvel équipement nécessaire ?

M. Jean-Pierre MORIGNY :

En effet, la M.J.C. n'a pu se développer à cause des locaux. D'abord l'insuffisance des locaux : position excentrée, surtout située en pleine zone pavillonnaire, d'où des difficultés pour mener les activités entraînant du bruit, les réunions entraînant des vents courants et houleux ; la question est donc la M.J.C. aussi.

Mal isolés le local est en outre inadapté : c'est un préfabriqué exigé. Non seulement il n'est pas insonorisé mais le plancher sur vide sanitaire fait cause de résonance. Il est en effet impossible de pratiquer des activités simultanées : hier, une réunion a été interrompue par l'arrivée d'un concert de musique folk.

Z'observerai maintenant un problème débattant votre question : la location dans l'absence de personnel permanent. Sans la présence d'un ouvrier de bâtiment à domicile jusqu'à présent la M.J.C. de vivre. Mais les activités post-scolaires, le vie en liaison avec ses transports et ses fatigues limitent nos activités. Et le bénévolat est insuffisant.



table contre des idées de formation à la responsabilité. Il est absolument indispensable pour assurer l'activité d'une importante section des communes la M.J.C.

M. CADRECHA :

Il me paraît important de bien voir que c'est un véritable cercle vicieux : la M.J.C. est mal installée, mal lotie, sans personnel, etc., et ne fait donc que vivre, et ne faisant que vivre, elle a des difficultés à trouver des adhérents et, par suite, à obtenir un directeur permanent et une meilleure installation.

Question :

Dans le Savigny d'aujourd'hui et de demain, à quel s'adressez-vous ? S'agit-il d'un équipement de base ?

M. Jean-Pierre MORIGNY :

La M.J.C. est faite pour la population de la ville. A Savigny, on compte 20 000 habitants. Il y a 15 000 moins de 18 ans, ce qui signifie que le potentiel d'usagers de la M.J.C. n'est pas près de s'évanouir. Et d'ailleurs les M.J.C. n'ont pas de cesse de développer des activités en direction des jeunes : elles sont aussi Malraux de la Culture.

« Equipement de base » ? Par essence, une M.J.C. ne peut être un équipement de base : la culture ne peut être considérée comme un service, un luxe réservé à une élite. C'est au contraire un équipement d'une réelle utilité fonctionnelle sans but lucratif. De plus les usagers d'une M.J.C. bénéficient d'une structure qui, du fait de la stabilité de plusieurs activités (photo, folk, cinéma...) est

un lieu de rencontre et d'échange. Elle contribue également au développement de la vie associative... dans un cadre démocratique, en mettant ses adhérents à la pratique des responsabilités, en leur donnant la possibilité de gérer leur équipement et leur animation.

M. PONSERRE :

En effet, il faut noter que le mode même de fonctionnement des M.J.C. qui laisse une grande part d'initiative et de responsabilité, amène les usagers à être, non plus des consommateurs passifs de culture, mais les utilisateurs actifs des divers moyens d'expression.

M. PEREZ :

Le caractère de vocation populaire des M.J.C. doit être souligné. C'est ce qui explique qu'elles soient aujourd'hui vivées par la jeunesse qui leur refuse les droits indispensables à leur fonctionnement. La fonction socio-culturelle des M.J.C. est démocratique. Elle permet à tous d'exercer des responsabilités de développer sa personnalité. Lieu de débats d'idées, où la culture de rentabilité directe ne vient pas de premier chef, la M.J.C. développe comme toute association qui élargit le champ des connaissances et agit d'abord en faveur des citoyens, par delà les idéologies d'idées.

M. Jean-Pierre MORIGNY :

Les M.J.C. sont rassemblées dans une Fédération régionale, dans une Fédération des M.J.C. qui représente une somme de initiatives et d'expériences et une force dans les luttes pour l'écologie à la culture. Chaque M.J.C. a une se-

généralité démocratique, avec un Conseil d'Administration où l'on trouve aussi notre représentant de la Municipalité dont le Maire et ce dernier les usagers.

M. Marc MARTIN :

Je reviens sur l'idée que vous avez exprimé il y a un instant, comme elle l'est pour tous ceux qui parlent à une France pluraliste. Les M.J.C. seraient un rôle de choix dans une France où la culture et la démocratie progresseraient de pair.

M. CADRECHA :

S'il n'appartient pas à l'institution des M.J.C. de définir un projet de société, il est certain que ses objectifs vont vers une société où les choix ne sont pas dominés par l'argent et le profit. De même qu'il est nécessaire, pour que les gens puissent accéder à la culture, qu'ils aient du travail, et dans ce travail, des conditions qui leur permettent d'avoir des loisirs.

Question :

S'engage-t-on, et comment, une action en direction des Nouveaux Français pour obtenir des subventions pour la réalisation d'une M.J.C. à Savigny ?

M. Jean-Pierre MORIGNY :

Cette action a déjà été entamée. Au plan national, nous avons participé à la manifestation de la Fédération Nationale des M.J.C. le 10 octobre 1976 à Paris, qui demandait un budget national de la culture décent, et que l'Etat cesse de se décharger de ses responsabilités sur les collectivités locales.

Au niveau local, nous avons effectué une délégation accompagnée d'un membre de la précédente Municipalité, M. VILCHOUX, auprès du service de la Jeunesse et des Sports à Berry.

M. CADRECHA :

Nous envisageons après une nouvelle réunion avec la Jeunesse et les Sports, en présence de représentants de la Municipalité, une nouvelle action en direction de la sous-préfecture pour repenser devant M. le Sous-Préfet le problème de subventionnement.

M. Marc MARTIN :

Pour le fonctionnement des M.J.C. aussi, un financement appréciable de l'Etat, notamment de la Municipalité, est indispensable, de la subvention communale.

M. CADRECHA :

Il est effectivement crucial que les ressources de la M.J.C. puissent aujourd'hui en quelque sorte, de la subvention communale.

M. PONSERRE :

Malgré toutes ces difficultés il y a tout de même des espoirs, notamment, à la M.J.C. On y gagne un, malheureusement, le temps d'en parler. Vous êtes-vous préparés pour le bulletin municipal un tableau de vos activités ? Ou avez-vous qui ait particulièrement bien marché ces temps derniers.

M. CADRECHA :

Il y a le groupe folk, qui a, notamment, eu un succès remarquable, la soirée où il a animé le bal « folk » à la fête de Grand-Vaux. Il y a aussi plusieurs centaines de lettres.

M. Marc MARTIN et M. Michel PONSERRE :

En bien, leurs chances au groupe folk et, en guise de conclusion, deux fois pour nous part, nous souhaitons que les conditions soient bientôt réunies, grâce à l'appui de la population pour que l'état accorde, enfin, le subventionnement de la M.J.C. à laquelle Savigny a droit, et pour qui, aussi, s'annonce dans notre pays une véritable politique culturelle.

Une soirée avec le groupe folk « La Cagouille » de la M.J.C.

Ce groupe a animé une soirée de danses et musiques folkloriques, à l'école d'éducateurs. Dans une chaude ambiance, plus de 100 jeunes étaient présents...



LES ACTIVITES

• Danse et musiques folkloriques : tous les vendredis soir initiation aux danses et aux instruments de folklor français et étranger.

• Théâtre, avec la Troupe des « Trois Clous », associée à la M.J.C. : tous les lundis soir la Troupe des « Trois Clous » rappelle qu'elle est prête à accueillir toutes les personnes intéressées par le théâtre et les activités qui lui sont liées : décors, costumes, règle, expressions corporelles, etc.

• Photo, avec le « Club-Photo » de la M.J.C. et son labo.

• Varrappe et randonnée : permanente la marche nocturne.

• Sténographie et offset.

Pour le cadre de ses activités de « Club-Photo » la M.J.C. recherche par ailleurs des personnes désireuses de prendre en main la projection des films et l'animation des débats (rythme des séances) : tous les autres soirs.

3. Non à la ville dortoir : la MJC, un investissement pour une commune vivante

Publié en décembre 1971, l'article de René CHÉRON, futur président de la MJC entre 1974 et 1986, intitulé « *Brèves réflexions sur les loisirs et la culture* » est aussi d'une actualité surprenante. Tout particulièrement les paragraphes conclusifs, panégyriques d'une MJC symbole d'une commune vivante. Extraits :

« J'ai lu avec intérêt, dans le bulletin municipal de juin-juillet que l'action culturelle, c'est aider à se constituer tout un réseau vivant d'associations, de groupements qui permettent à tout citoyen de réaliser ses potentialités dans un domaine qu'il a librement choisi.

*Il est en effet nécessaire et grand temps que cette aide arrive. **C'est un devoir pour la commune, par l'intermédiaire de ses représentants, de favoriser l'animation culturelle.** Les jeunes et les moins jeunes aussi, ont besoin d'autres choses que la rue, les cafés, les flippers et les juke-boxes pour se distraire, se rencontrer et s'épanouir.*

Il s'agit en définitive d'un investissement qui ne procurera pas de revenus financiers mais au bout duquel la commune toute entière trouvera son compte et deviendra une réalité vivante. » (6) (7)

BRÈVES RÉFLEXIONS SUR LES LOISIRS ET LA CULTURE

Voici quelque temps, un brave paysan de ma connaissance, ancien combattant de 1914-1918, après avoir évoqué les farces et plaisanteries dont il avait l'auteur ou le témoin dans son village, alors qu'il était adolescent, ajoutait : « On ne peut plus faire cela aujourd'hui. Les gens ne savent plus rire, ils feraient aussitôt appel aux gendarmes ! ».

Constatons que ce bonhomme a raison et que les conteurs qui voudront parler de notre époque ne pourront faire le récit de plaisanteries aussi poussées que celles qui étaient monnaie courante il y a 60 ans et plus.

Car il est vrai qu'on ne sait plus rire, du moins chez nous, du moins collectivement et publiquement.

Quand, par hasard, on entend sur les ondes de la B.B.C. le rire qui secoue les foules anglaises, quand on songe aux kermesses flamandes, à la fête de la bière à Munich, au carnaval de Cologne et quand nous comparons à ces réjouissances nos malheureuses et souvent tristes fêtes publiques, on se demande si vraiment Rabelais fait partie de nos gloires nationales.

Force nous est de constater qu'aujourd'hui, chez nous, la joie populaire — celle qui à certains jours s'élevait publiquement et gratuitement — a disparu.

Le Français de 1971 aurait-il moins besoin de rire que ses aïeux et que ses voisins européens ? Cela est peu probable et je pense que compte tenu des conditions de vie modernes, la détente est plus nécessaire que jamais.

Bien sûr on se distrait devant la télévision, ou en famille ou encore entre amis. Mais ces distractions en privé ne sauraient parvenir en intensité de gaieté aux grands rassemblements de foules où entre gens connus et inconnus, ignorant les différences d'âges et les barrières sociales, s'établit pour un moment une communauté simple et fraternelle de la bonne humeur.

N'y a-t-il pas là matière à réflexion pour tous ceux qui ont la charge ou le souci de l'animation de nos banlieues qui s'enfoncent dans l'ennui ?

Il ne s'agit pas, par contre, d'installer la fête permanente. Mais en dehors de ces grands moments de détente, la vie culturelle est nécessaire et doit se développer.

D'abord, qu'est-ce que la culture ? Le mot lui-même évoque maintenant, pour beaucoup de personnes, quelque chose de rébarbatif, d'ennuyeux, voire de prétentieux, recouvrant des connaissances ou des

sensations accessibles seulement à des initiés.

La culture ce n'est pas seulement cela.

Celui qui participe à un concours de mots-croisés, d'échecs, de dames, celui qui collectionne des timbres-poste, des bagues, de cigares, des cartes postales, etc., celui qui cherche à faire de belle photos, à bien les présenter pour que d'autres les voient, celui qui discute du film qu'il vient de voir, du livre ou de la revue qu'il a lu, de l'émission de la télé, celui qui essaie de jouer de la musique (seul ou avec d'autres et que ce soit du classique ou de la pop), celui qui apprend comment on escalade les montagnes (et comment on en descend entier, flappi mais heureux), tous ces gens font de la culture.

Le salarié qui, à longueur d'années, fait le même travail parcellaire où il n'a aucune initiative (il y en a de plus en plus) et qui perfectionne ses connaissances de bricoleur parce que le bricolage lui permet de réaliser de ses propres mains quelque chose qu'il a conçu, celui-là aussi fait de la culture.

Ceux qui se réunissent pour discuter du monde dans lequel ils vivent afin d'essayer de le mieux comprendre, celui qui cherche à se faire son opinion, à réfléchir, à ne pas être un pantin que l'on manie, tous ceux là font de la culture.

Arrêtons là cette liste que l'on pourrait allonger à l'infini... inutilement d'ailleurs puisque tous mes lecteurs ont compris que la culture c'est quelque chose d'accessible à tous.

Cette culture on peut parfois la pratiquer chez soi mais bien souvent cela est impossible ; ou bien il faut un équipement matériel (atelier, appareils) ou bien il faut se réunir. Les jeunes particulièrement, aujourd'hui comme hier, aiment sortir du cadre familial pour rencontrer des copains, échanger ou confronter des idées.

La vie culturelle de la cité suppose donc que des moyens soient mis à la disposition de ceux qui souhaitent les utiliser et que les initiatives soient encouragées.

La Maison des Jeunes, par exemple, attend avec espoir le moment où ses adhérents pourront faire de la musique sans troubler le repos légitime des voisins, où ils pourraient monter des activités qui pour l'instant, dans leur local, ne peuvent être lancées.

J'ai lu avec intérêt, dans le bulletin municipal de juin-juillet que l'action culturelle c'est aider à se constituer tout un réseau vivant d'associations, de groupements qui permettent à tout citoyen de réali-

ser ses potentialités dans un domaine qu'il a librement choisi.

Il est en effet nécessaire et grand temps que cette aide arrive. C'est un devoir pour la commune, par l'intermédiaire de ses représentants, de favoriser l'animation culturelle. Les jeunes, et les moins jeunes aussi, ont besoin d'autre chose que la rue, les cafés, les flippers et les juke-boxes pour se distraire, se rencontrer et s'épanouir.

Il s'agit en définitive d'un investissement qui ne procurera pas de revenus financiers mais au bout duquel la commune toute entière trouvera son compte et deviendra une réalité vivante.

René CHERON

Article de René Chéron sur les loisirs et la culture, publié dans Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge, n° 31, décembre 1971, p. 9. Fonds privé AM.

« Les Saviniens sont la MJC de Savigny-sur-Orge. »
« La MJC est Savigny-sur-Orge »

Sources

1. *Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge*, n° 36, novembre 1972, 12 p. Archives privées AM.
2. *Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge*, n° 44, février 1974, 8 p. Archives privées AM (pdf : [MJC GO FEVRIER 1974](#)).
3. *Savigny. Bulletin municipal officiel*, n° 14, novembre 1975, 12 p. Archives privées AM.
4. *Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge*, n° 63, mai 1977, 12 p. Archives privées AM (pdf : [MJC GO MAI 1977](#)).
5. *Savigny. Bulletin municipal officiel, informations locales*, n° 2, mai 1977, p. 12. Archives privées AM (pdf : [MJC SSO BM MAI 1977](#)).
6. Les passages surlignés en caractères gras relèvent de l'appréciation de l'auteur du présent article.
7. *Grain d'Orge. Courrier chrétien d'information de Savigny-sur-Orge*, n° 31, décembre 1971, 12 p. Archives privées AM (pdf : [MJC GO DECEMBRE 1971](#)).

© Philippe TRENTY, 25 avril 2015.